

LE JDA.

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2023 / N° 51

ENSEMBLE, UN NOËL MAGIQUE !

Marché, animations, spectacles, parade... Rendez-vous en cœur de Ville pour un Noël féerique ! P 8 & 9.

À LIRE AUSSI...

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE P.6&7

Investir pour économiser
Lumière sur le chantier de l'éclairage public avec, à la clef, 72 % d'économies d'énergies.

RENCONTRE P.14

Marion, notre Reine des Nieulles
Découvrez Marion, nouvelle et charmante ambassadrice qui a conquis le cœur des Armentériois(es).



Solidaire et déjantée. Vous étiez plus d'un millier à vous mobiliser pour la lutte contre le cancer du sein le samedi 30 septembre lors de la Color run. Merci !



Sportive et littéraire. En octobre, la nuit des bibliothèques faisait carton plein de 14h jusqu'au bout de la nuit.



Engagés. En septembre, ils étaient 10 à recevoir un diplôme d'honneur pour leurs services rendus cet été auprès des personnes âgées.



Agir pour le climat. En septembre, la quinzaine de la transition écologique proposait à chacun(e) de faire un pas de plus pour préserver et prendre soin de notre planète.



Inoubliable. Confettis, fous rires, danses et soleil : une formule gagnante pour une Fête des Nieulles plus que réussie les 9 et 10 septembre derniers.



Ça groove à Armentières ! Quelques notes et une ambiance de folie dans les restaurants de la Ville pour le retour de la Nuit du jazz le 30 septembre.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



« PLUS QUE JAMAIS, IL NOUS FAUT DÉFENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE »



Chère Armentéroise,
cher Armentérois

Avec l'automne, le Proche-Orient a renoué avec l'emprise de la haine et de l'intolérance. L'agression odieuse du Hamas sur l'État israélien a relancé un engrenage de la guerre dans une zone du monde qui a besoin d'équilibre, de stabilité et de paix. Les perspectives d'intervention israélienne sur le territoire palestinien inquiètent toute la communauté internationale tant les tensions sont palpables. Les excès et l'intolérance ont fait ressurgir

les peurs et les problèmes liés à l'immigration, ce qui a le don de mélanger les thèmes qui favorisent la montée de l'exclusion, du nationalisme et du repli sur soi.

L'assassinat du professeur Dominique Bernard et les attentats de Bruxelles ont aussi ravivé la montée de l'intégrisme et le spectre de la terreur et de l'obscurantisme. Plus que jamais, il nous faut défendre les valeurs de la République, de la laïcité jusqu'au vivre-ensemble. Évidemment, nous ne pouvons pas rester insensibles à ces événements qui nous rappellent, hélas, des événements tragiques qu'a connus notre démocratie il n'y a pas si longtemps.

Toutes ces guerres et ces conflits n'apportent aucune solution, bien au contraire, au vrai problème de l'humanité, à savoir : l'avenir de notre Planète qui devrait mobiliser l'attention de tous les pays du monde. Les effets du dérèglement climatique et la lutte contre les gaz à effet de serre nous montrent désormais l'extrême fragilité de notre monde. Les objectifs de décarbonation que porte notre pays à l'horizon 2050 devraient nous mobiliser toutes et tous. Et les premières mesures devraient se traduire de plus en plus dans notre vie quotidienne et sur notre mode de vie.

Ainsi, les villes mettent en place des politiques publiques qui exigent une sobriété énergétique ; d'où les efforts consentis en matière

de maîtrise d'énergie à l'image pour la commune, de l'équipement en LED de notre éclairage public. Ou encore les efforts déployés en matière de plantations d'arbres, de création d'un nouveau jardin public ou en matière de valorisation des déchets engagée par la MEL avec la collecte du verre par exemple. Ces sujets sont traités à bon escient dans ce journal. Ces évolutions paraissent inévitables pour réussir les objectifs de transition et mettre notre pays sur les voies d'une souveraineté énergétique, d'une solidarité équitable et d'un environnement préservé.

Bien entendu, l'attention municipale doit aussi rester portée sur l'emploi et l'insertion, priorité nationale mais aussi locale à l'instar de notre candidature à la labellisation de territoire zéro chômeur, ou encore de la clause d'insertion sociale déployée dans le passage de l'éclairage public en LED (32 000 heures d'insertion). Une mobilisation qui reste également orientée vers les solidarités comme en témoignent les 40 ans du Service de soins infirmiers à domicile, originalité mais aussi force de notre Centre communal d'action sociale au service des usagers, ou encore des initiatives multiples organisées à l'occasion de la semaine bleue ou d'octobre rose. La Santé reste la priorité majeure.

Un ensemble de politiques qui montre aussi que la commune est un échelon de la démocratie locale fondamentale, acteur local du cadre de vie comme du bien-être des habitants et qui prépare de l'avenir de notre jeunesse. •

Bernard HAESBROECK,
Maire d'Armentières

LES NUMÉROS UTILES

- > **Mairie** : 03 61 76 21 21
- > **Service Proximité** : 03 61 76 08 40
- > **Police municipale** : 03 61 76 21 77
- > **Commissariat de Police** : 03 20 17 23 23
- > **Pompiers** : 18
- > **SAMU** : 15
- > **SOS médecin** : 0826 46 91 91
- > **Centre anti-poisons** : 0800 59 59 59
- > **Encombrants sur rdv** : 0 805 288 396

Pour connaître la **pharmacie de garde**, contactez le Commissariat de Police au 03 20 17 23 23

HORAIRES

Mairie d'Armentières

Place du Général de Gaulle
Du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à 11h30.
Fermée le lundi.

Déchetterie de la Chapelle d'Armentières

Zone Industrielle, rue Ambroise Paré, 59930 La Chapelle d'Armentières
> Lundi : 10h30 – 18h
> du mardi au samedi : 7h30 – 18h
> Dimanche : 8h – 13h

RENDEZ-VOUS

Les marchés

Les commerçants des marchés vous attendent...

- > **tous les vendredis matin**, place du Général de Gaulle, de 8h à 13h ou place Chanzy en cas d'événements particuliers
- > **tous les mardis, à partir de 16h**, sur le parvis de la Gare



EN BREF

PERMANENCES //

Monsieur le Maire et les élu(e)s de la majorité tiendront des permanences ouvertes à toutes et tous à compter du mois de décembre aux dates suivantes :

- Les 2 et 9 décembre
- Le 20 janvier
- Le 10 février
- Les 16 et 30 mars
- Le 13 avril
- Le 18 mai
- Les 1^{er}, 15 et 29 juin
- Le 10 juillet

> **Prise de rendez-vous obligatoire au préalable au 03 61 76 21 13 ou 03 61 76 20 46.**

BIKE AND RUN //

Le club de triathlon d'Armentières organise un Bike and run, le 12 novembre aux Prés du Hem. Deux parcours sont proposés pour vous dépenser : le 6 km ouvert à partir de 11 ans et le 15 km à partir de 15 ans. Vététistes et coureurs, relayez-vous autant de fois que vous le souhaitez pour atteindre l'arrivée de la course !

> **Inscriptions et renseignements : 06 03 17 11 13**

Facebook : Bike and run Armentières

DON DU SANG //

L'amicale des donneurs de sang d'Armentières tiendra deux collectes à la Maison du Temps Libre (106 bis rue Général Leclerc) :

- vendredi 17 novembre, de 10h à 13h et de 15h à 19h
- samedi 9 décembre, de 8h à 13h

> **Prenez rendez-vous en ligne : www.dondesang.efs.sante.fr**

SAINTE-CÉCILE //

> Le **Cercle vocal de la Lys** vous invite à fêter la Sainte-Cécile le dimanche 12 novembre, dès 10h30, en l'église Saint-Joseph. La représentation musicale sera suivie d'un vin d'honneur dans le hall du Vivat à l'occasion de la remise des médailles.

> **Informations sur www.cerclevo-caldelalys.fr**

> L'**audition de l'Harmonie du commerce** se tiendra, quant à elle, le dimanche 26 novembre, à 10h30 en l'église Saint-Vaast. Cinq compositions ont été choisies pour une ambiance musicale.

PETITE ENFANCE

Le jardin de la Crèche se refait une beauté

Soucieuse du cadre de vie et du bien-être des enfants, la Ville a lancé un réaménagement des extérieurs de sa Crèche municipale.



Les enfants y courent, y marchent, s'y émerveillent dès qu'un rayon de soleil pointe le bout de son nez... Le jardin de la Crèche municipale « Janine Folens », d'une superficie de 1 500 m² fait l'objet depuis le début de l'été d'un important ravalement de façade qui offrira aux enfants d'ici quelques semaines, un jardin écologique leur permettant d'être au plus près de la nature dans un cadre sécurisé.

UN JARDIN ÉCOLOGIQUE

Comment mieux saisir l'importance de la nature sinon qu'en immergeant les enfants dès leur plus jeune âge

au contact de celle-ci ? Potagers, parcours sensoriel, aménagement de pergolas ombrières ou compositeur... Dans le jardin de la Crèche municipale, tout est pensé pour que nos petites progénitures puissent profiter d'un bol d'air frais en pleine conscience du monde qui les entoure. Le projet de réaménagement permettra également au personnel de la structure de pouvoir sensibiliser les enfants au jardinage, dans un espace vert où se côtoient petits insectes et arbres fruitiers.

UNE FAÇADE ACCUEILLANTE

En plus de l'extérieur, l'enceinte du bâtiment fait lui aussi peau neuve... Fabrice Charles, ferrailleur au sein de la Direction technique de la Ville a consacré 2 mois à l'élaboration de la nouvelle clôture qui délimite aujourd'hui le jardin de la Crèche. Installées sur un mur de près de 60 mètres de long, totalement reconstruit par les maçons de la municipalité, ces 30 nouvelles grilles donnent une toute autre allure à la Crèche « Janine Folens ».

D'importants travaux qui devraient se terminer en fin d'année et qui permettront d'embellir ce lieu de rencontre, de partage et d'apprentissage, où certain(e)s Armentierois(es) vivent déjà leurs premiers pas vers l'autonomie et la découverte. ●

SPORT

Un City park au quartier Salengro

À l'instar de certains quartiers de notre Ville, celui de Salengro pourra très bientôt profiter d'un City park flambant neuf ! Équipé d'une partie multi-activités, d'un terrain de basket 3x3 ou encore d'un ovale d'athlétisme, le nouvel équipement sera accessible à toutes et tous.

Implanté dans l'espace derrière la rue Emilienne Moreau, le City park vient moderniser la zone sportive qui était auparavant uniquement équipée de deux buts destinés au football. Ce lieu de vie, souvent animé par différents sports, témoigne de l'utilité à la création d'un espace consacré aux activités sportives multiples. Il profitera aux habitants du quartier et aux structures avoisinantes, telles que les établissements scolaires ou le Centre social, mais il sera sur-

tout un lieu intergénérationnel créateur de liens et d'échanges. La Ville disposera donc prochainement d'un troisième City park, après ceux situés près de l'école Léo-Lagrange et de la Maison du temps libre. ●

> **Inauguration le samedi 25 novembre, à 10h30.**



Vidéo-protection : un outil de sécurité efficace

Indispensable en matière de lutte contre l'insécurité, la vidéo-protection évoluée à Armentières et comptera prochainement 63 caméras implantées.



Cinq années depuis la mise en place d'un système de vidéo-protection nous permettent d'établir un bilan positif de l'utilisation des caméras en matière de dissuasion et de sécurité.

UN SYSTÈME MUTUALISÉ

En place depuis 2020, le système de vidéo-protection mutualisé avec les villes de La Chapelle d'Armentières et Houplines joue un rôle crucial en matière de sécurisation urbaine. Armentières est aujourd'hui équipée de 51 caméras pilotées au sein du Centre de supervision urbain intercommunal qui permet de surveiller les espaces publics en temps réel, aidant ainsi à prévenir les actes de vandalisme, les agressions et autres situations dangereuses.

EFFICACITÉ ET EFFICIENCE

Installée selon un maillage stratégique dans la Ville, cette technologie permet aux Forces de l'ordre et aux services de secours de réagir rapidement et de manière efficace en cas d'incident sur la voie publique : « Les caméras sont implantées de façon à pouvoir protéger les habitants. Elles permettent d'avoir un œil vigilant aux abords des établissements scolaires ou encore en centre-ville par exemple » souligne Laurent Deronne, Adjoint au Maire à la tranquillité publique et à la prévention de la délinquance notamment.

DES CAMÉRAS SUPPLÉMENTAIRES

Un système de sécurité qui devrait s'élargir en 2024 à 63 caméras : « l'extension de ce système est un levier majeur pour améliorer la sécurité dans certaines zones géographiques de la Ville aujourd'hui non pourvues de caméra », ajoute l'Adjoint au Maire. En 2022, 257 demandes de réquisitions d'images ont été faites par les Forces de l'ordre dans le cadre d'affaires à élucider et 912 vidéo-verbalisations ont été dressées durant le

premier semestre 2023 par la Police municipale.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les infractions au code de la route, les stationnements gênants ou d'autres violations des règles de la circulation peuvent aussi être observées en direct grâce aux écrans de contrôle du Centre de supervision urbain intercommunal. Afin de lutter contre ces dérives, les agents de la Direction de la tranquillité publique de la Ville sont assermentés pour pouvoir constater et verbaliser à distance les véhicules ne respectant pas les codes de sécurité routière : « après constatation, les images sont transmises à l'Agence de traitement automatisé des infractions à Rennes », précise Johann Dendauw, responsable de la Police municipale.

PRIORITÉ À LA VIE PRIVÉE

La Ville accorde une importance primordiale à la protection de la vie privée de chacune et chacun. C'est pourquoi les caméras sont positionnées dans les espaces publics et les zones à risques, sans jamais empiéter sur la sphère personnelle des habitants. Les images enregistrées sont effacées au terme de 30 jours, comme le prévoit la réglementation.

Une demande d'extension a été faite auprès de la préfecture. Une réponse est attendue avant la fin de l'année pour pouvoir élargir le parc de caméras et répondre à des besoins sécuritaires dans certains points géographiques de la Ville. ●

LA VIDÉO-PROTECTION EN CHIFFRES

1	CENTRE DE SUPERVISION
51	CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION SONT INSTALLÉES À ARMENTIÈRES
257	DEMANDES DE RÉQUISITION ONT ÉTÉ ADRESSÉES EN 2022 À LA POLICE MUNICIPALE
868	VIDÉO-VERBALISATIONS ONT ÉTÉ DRESSÉES EN 2022
10	AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

SOLIDARITÉ //

Pour la troisième année consécutive, l'association Les guidons solidaires organise des visites chez les familles les plus isolées les soirs des fêtes de fin d'année. Repas, friandises ou cadeaux leur sont déposés dans le cadre de « Noël solidaire à Armentières » en partenariat avec l'Espace Ressources Jeunesse de la Ville et l'APVE (Aide au parcours vers l'emploi).

> Les Guidons solidaires :
06 01 74 09 30

SOLIDARITÉ //

Les colis de fin d'année offerts par le Comité de quartier rond-point Saint-Roch seront distribués le samedi 9 décembre, de 14h à 16h. Les habitants du quartier de plus de 65 ans préalablement inscrits pourront retirer leur colis salle Alain Lebleu, place Victor Hugo.

FOIRE AUX HÛÎTRES //

Le Rotary club organise sa traditionnelle foire aux huîtres, salle Marie Lecocq, le samedi 2 décembre, de 10h à 23h et le dimanche 3 décembre, de 9h à 15h. Tous les fonds récoltés lors de ce week-end iront à une ou plusieurs associations locales, régionales, nationales, voire même internationales venant en aide aux plus démunis.

> Commande via helloasso.com ou sur place.

THÉÂTRE //

Le froid, la neige, la peur et la solitude peuvent donner lieu à de drôles de rencontres parfois... Samedi 18 novembre, à 16h, une jeune fille et un chien sauvage se lieront d'amitié et uniront leurs forces face à l'hiver qui arrive. « La fille en poils de chien », un spectacle mis en scène par les fous à réActions. À la Médiathèque l'Albatros. Gratuit. Dès 8 ans.

> Réservation au 03 61 76 04 63.

BUDGET PARTICIPATIF //

9 projets ont été retenus suite à la votation organisée pour ce nouveau budget participatif. Borne de gonflage et de réparation de vélos sur le parvis de la gare, implantations d'aires de jeux pour enfants ou jeux d'agilité pour nos amis les chiens sont quelques exemples de projets qui se concrétiseront durant l'année 2024.

> Retrouvez l'intégralité des projets choisis sur : ville-armentieres.fr/budget-participatif-2

TRAVAUX

Éclairage public : un chantier vertueux d'envergure

Un chantier d'un montant de 3 millions d'euros a débuté cet été à Armentières pour la réalisation d'économies d'énergies : la rénovation de l'éclairage public.

La crise énergétique actuelle oblige notre collectivité territoriale à repenser ses modes de fonctionnement et de consommation. C'est pourquoi, notre ville travaille quotidiennement à améliorer la performance énergétique de ses bâtiments ou de ses équipements techniques comme les installations d'éclairage public.

Ainsi, la Ville avait déjà rénové certains de ses lampadaires avec de la LED il y a quelques années, elle s'est aujourd'hui engagée dans un plus vaste projet qui concerne l'ensemble de son patrimoine lumineux extérieur.

UN MARCHÉ PUBLIC SPÉCIFIQUE

Pour la réalisation de ces importants travaux, la Ville a lancé un marché public global de performance (MPGP) associant la conception, la réalisation, la rénovation, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public à une entreprise spécialisée : « c'est la société Satelec qui a remporté le marché public pour lequel 3 groupes avaient postulé », annonce Laurent Deronne, Adjoint au Maire délégué à la gestion du patrimoine et aux travaux.

UN DIAGNOSTIC DU PARC

Première mission de l'entreprise Satelec : l'élaboration d'un diagnostic complet des installations d'éclairage public et associées (bornes foraines, armoires électriques extérieures, etc.) de la Ville. « Les techniciens y travaillent depuis cet été. C'est pour cela que certaines rues étaient parfois plongées dans le noir la nuit ou éclairées le jour. La Ville est équipée de 3 131 points lumineux, sans compter les armoires électriques, les bornes foraines et autres supports », liste l'Élu.

DU MATÉRIEL MADE IN FRANCE

Le 11 octobre dernier, les Élus d'Armentières accompagnés des services de la ville et des agents de l'entreprise Satelec se sont rendus en soirée dans les rues de la Ville pour réaliser plusieurs

tests d'éclairage. Ainsi, lorsque les travaux seront réalisés, la luminosité extérieure sera réduite de 22h à 5h, avec une graduation adaptée selon les axes routiers : « la visibilité des piétons, cyclistes et automobilistes ne sera évidemment pas altérée », confirme Laurent Deronne. Pour les matériaux, le « made in France » a été privilégié par les membres du Conseil municipal.

DÉBUT DU CHANTIER EN 2024

Le chantier d'envergure, tant par son investissement financier que par sa durée et ses aspects environnementaux, débutera en début d'année 2024 pour une durée de 3 ans. Avec les options, il s'agit d'un marché de près de 6 millions d'euros. Les nouveaux équipements permettront de réaliser 72 % d'économies d'énergies. ●



LEDs illuminations de Noël !



Les fêtes de Noël approchent à grands pas et, qui dit festivités dit décors lumineux, ce qui rime parfois mal avec l'approche durable et économique qui est, nous le savons toutes et tous, de plus en plus cruciale aujourd'hui. Or il s'agit d'un des points d'honneur de la politique de transition écologique menée par le Maire, Bernard Haesebroeck : faire d'Armentières, une ville durable. C'est pourquoi, dans la continuité de la rénovation de l'éclairage public de la Ville (lire ci-dessus), les illuminations festives de Noël ont également été revues et sont désormais à 100 % de type LED : « c'est plus économique d'un point de vue énergétique, mais également plus fiable dans le temps » confie Benoît Balenghien, Directeur des services techniques municipaux. Les 17 nouveaux rideaux lumineux qui habilleront l'hôtel de ville en décembre en seront le parfait exemple.

Les illuminations (dont la quantité installée a été réduite comme l'an dernier, sobriété énergétique oblige !) seront disposées aux entrées de ville, place Jules Guesde mais surtout en centre-ville. Si avant elles fonctionnaient en continu la nuit, une extinction est depuis programmée entre 22h et 6h, exceptée les soirs de Noël et du nouvel an durant lesquels elles resteront allumées. ●

Nos engagements : insertion, égalité et économie locale

Attentive à l'engagement social de ses partenaires, la Ville a retenu l'entreprise Satelec pour son projet de modernisation de l'éclairage public notamment au regard de son engagement sociétal fort. En effet, au cours du marché, cette entreprise :

→ permettra à **12 personnes en réinsertion professionnelle** de reprendre leur parcours via une formation à l'AFPA et des heures en entreprise ; soit près de 32 000 heures de travail prévues au titre de la clause d'insertion professionnelle.

→ sous traitera plus de **10 % de son marché** à des PME locales.

→ s'est engagée à respecter **l'égalité salariale homme/femme**, la qualité de vie au travail, la sécurité et la protection de la santé des travailleurs sur les chantiers.



LAURENT DERONNE
Adjoint au Maire délégué à la tranquillité publique, à la prévention de la délinquance, à la gestion du patrimoine, aux travaux et à l'urbanisme



« LA LUMINOSITÉ EXTÉRIEURE SERA RÉDUITE DE 22H À 5H »

• Quels sont les objectifs de ce chantier ?

« Tout d'abord, les économies d'énergie ! Nous allons réduire de 72 % notre consommation liée à l'éclairage public. Puis, le respect environnemental avec la baisse de nos émissions de gaz à effet de serre, la préservation de la biodiversité, la diminution de la pollution lumineuse et du sentiment d'insécurité grâce à la lumière et à l'alimentation de certaines caméras de vidéo-protection. Et pour terminer, la réduction des coûts de maintenance. »

• Il comprend également la création d'un Schéma directeur d'aménagement lumière ?

« Oui, il s'agit d'un terme assez technique mais le SDAL permettra de cartographier un territoire et d'en définir les attentes autant que les besoins en matière d'éclairage, en adéquation avec l'analyse des rythmes de vie. Il structurera, avec la lumière artificielle, les 80 km de voirie de la Ville selon 6 typologies distinctes comme les axes structurants et pénétrants par exemple. »

• L'éclairage public sera-t-il éteint la nuit ?

« Certaines villes ont fait le choix d'éteindre entièrement l'éclairage public la nuit. Ce n'est pas le nôtre. Nous avons souhaité maintenir un éclairage pour maintenir la tranquillité publique des Armentières(es). La luminosité extérieure sera réduite de 22h à 5h, avec une graduation adaptée selon les axes routiers. Toutefois, la visibilité des piétons, cyclistes et automobilistes ne sera pas altérée. » •

L'éclairage public en quelques chiffres



3 131

POINTS LUMINEUX
SONT IMPLANTÉS
DANS LA VILLE



6

MILLIONS D'EUROS
LE MONTANT DU MARCHÉ,
OPTIONS COMPRISES



3

ANS SERONT
NÉCESSAIRES
POUR RÉALISER
LES TRAVAUX



72

POURCENTS
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE SERONT RÉALISÉS
GRÂCE AUX TRAVAUX CHAQUE ANNÉE



32 000

HEURES DE TRAVAIL
SERONT DÉDIÉES À DES
PERSONNES EN RÉINSERTION
PROFESSIONNELLE

FESTIVITÉS

Vous reprendrez bien un peu de magie ?

Le temps des fêtes est arrivé ! Rencontre avec le Père-Noël, marché de Noël, ateliers des petits lutins, grande parade illuminée et manèges féériques... La magie de Noël s'empare de la Ville en ce mois de décembre.



LE PÈRE-NOËL DANS TOUS SES ÉTATS !

600 ! C'est le nombre surprenant de Pères-Noël qui prendront possession de l'Hôtel de Ville du 6 au 10 décembre. Petits, grands, musiciens, dormeurs, farceurs ou sérieux... Venez découvrir cette collection impressionnante et amusez-vous à repérer les plus drôles en participant au jeu du « cherche et trouve » pour qu'aucun d'entre eux ne vous échappe !

RENCONTRE AVEC LE PÈRE-NOËL

Il semblerait que les petit(e)s Armentériois(e)s ont été des plus sages : le Père-Noël se déplace spécialement pour les rencontrer et partager, le temps d'une photographie, quelques mots empreints de magie et de douceur – du 6 au 10 décembre, salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Saviez-vous que le Père Noël adore recevoir du courrier ? Les lutins lui ont construit pour l'occasion une magnifique boîte aux lettres par laquelle il pourra recevoir vos vœux du 1^{er} au 17 décembre dans le hall de la Mairie. Réponse garantie !



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

L'atelier des lutins n'attend que vous ! Petits ou grands, venez partager un moment chaleureux autour d'ateliers créatifs où petites et grandes mains habiles se rejoignent pour fabriquer des objets qui embelliront vos fêtes. Couronnes de Noël, suspensions, sapins illuminés ou centres de table... faites le choix de vos activités préférées sur l'agenda de notre site internet et réservez vos places du 13 au 24 novembre au 03 61 76 20 44. Tarif : 2€.

DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX

Dimanche 17 décembre, vivez les fêtes en grand avec la parade illuminée qui s'élancera dès 17h30 de la rue de Lille vers le centre-ville. Associations locales et compagnies de théâtre de rue vous invitent à une parade colorée et festive. Musique, lumière et imaginaire vous embarquent dans un tourbillon de joie et de rêve. Suivez le cortège pour avoir la chance d'assister à la descente de notre Beffroi par notre téméraire Père-Noël.



UN MARCHÉ DE NOËL ANIMÉ

Sculpteur de ballons, chants de Noël, artistes de rue, dessinateur caricaturiste ou mascottes viennent plonger votre week-end du 6 au 10 décembre dans une fabuleuse ambiance de fête ! Fous rires garantis si vous rencontrez les fameux Poulpiquets qui rodent dans le marché le samedi 9 décembre, de 10h à 20h. Dimanche 10 décembre, l'Espace associatif armentériois vous invite à célébrer les fêtes autour du conte « Casse-noisette », par des artistes de rue perchés sur des échasses à 14h, 16h et 18h.



TRADITIONS ET CADEAUX AU MARCHÉ DE NOËL

Vous êtes à la recherche du cadeau qui plaira aux membres de votre entourage pour Noël ? Près de 34 exposants vous accueillent chaleureusement au marché de Noël du 6 au 10 décembre sur la grand'place. Vous y trouverez des cadeaux élaborés par des créateurs, des produits artisanaux ou des gourmandises qui conviendront à tous les goûts et toutes les bourses ! Le cadeau idéal est à la portée de tous dans cette 3^e édition de ce marché hivernal consacré aux festivités de fin d'année. Vos emplettes doivent rester secrètes ? Déposez gratuitement vos enfants à la garderie des lutins pour pouvoir acheter en toute confidentialité !



UNE FÊTE FORAINE FÉRIQUE

Le petit monde de l'hiver s'installe sur la grand'place. Manèges féeriques et décors magiques pour jeunes enfants feront escale dans notre Ville du 6 décembre au 7 janvier 2024. Attention à ne pas vous perdre dans la magie de Noël ! Un labyrinthe enchanté vous accueillera gratuitement du 6 au 10 décembre place du Général De Gaulle. Entrez-y et tentez de retrouver votre chemin en prenant garde aux petits lutins malicieux qui se sont échappés de l'Hôtel de Ville.



EN BREF

NOUVELLE ACTIVITÉ //

L'Imparfait équilibre vous propose des cours de yoga traditionnel dans un cadre bienveillant pour un véritable moment de retour à soi. Les mardis soir de 19h à 20h à la salle Paul Hazard, 56 rue Jules Lebleu.

> Contact@limparfaitequilibre.com

SENIORS //

Les personnes inscrites à la Maison des seniors ont obtenu un livret de réductions à faire valoir dans les commerces de la Ville. Chaque achat dans l'un des commerces partenaires vous apporte un tampon sur ce chéquier. Lorsque 5 achats sont effectués, vous êtes invité(e) à remettre la page tamponnée à la Maison des seniors au plus tard le 15 décembre pour participer au tirage au sort qui aura lieu lors du temps festif de fin d'année. L'un d'entre vous aura peut-être la chance de remporter le panier garni !

> **Plus d'infos : 03 61 76 08 57**

MUSIQUE //

« Live entre les livres » revient ambiancer la Médiathèque l'Albatros le samedi 2 décembre à 15h. Na ! s'installera avec son violoncelle dans les allées de la structure. Venez découvrir son univers onirique. Tout public, accès libre.

> **Médiathèque l'Albatros :
rue Paul Pouchain - 03 61 76 04 63**

FEMMES SOLIDAIRES //

Le vendredi 24 novembre, l'association « Femmes solidaires » se mobilise dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes. Le matin sur le marché, un stand de sensibilisation sera mis en place et dans l'après-midi un temps d'échanges sera organisé dans une ambiance chaleureuse à la Maison des artistes de l'EPSM, dès 14h.

> **Renseignements : 06 30 49 20 77**

UN POINT COMPLET SUR VOTRE SANTÉ //

La CPAM des Flandres vous propose de faire le point sur votre santé grâce à l'examen de prévention en santé. Intégralement pris en charge par l'Assurance maladie et ouvert à tous les assurés à partir de 16 ans, l'examen est complet et personnalisé en fonction de votre âge, de vos facteurs de risques et de votre suivi médical.

> **RDV au 03 20 44 38 90 ou sur Doctolib en tapant examen de prévention en santé dans la barre de recherche.**

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Le droit au travail pour tous



ses objectifs : identifier les personnes au chômage et cibler de nouvelles activités génératrices d'emploi.

Ces emplois devront répondre à des besoins spécifiques au territoire et être non concurrentiels afin de ne pas fausser le marché. D'ores et déjà, plusieurs personnes privées durablement d'emploi à Armentières sont volontaires pour intégrer le projet qui leur permettra, s'il aboutit, d'être employées par le biais d'une Entreprise à But d'Emploi. Cette entreprise d'un genre particulier trouve ses ressources financières dans le chiffre d'affaires généré par les employés et sous la forme de subventions

venues de l'État et du Département.

Après plus d'un an de travail sur le terrain afin de fédérer les énergies, la candidature armentéroise est entre les mains de l'autorité nationale délivrant les habilitations. ●

> **Vous souhaitez participer à l'aventure Territoire zéro chômeur ? Retrouvez les acteurs de l'expérimentation tous les mardis, de 14h à 16h, lors d'un café TZ au 59 rue des Chauffours.**

En se portant candidate à l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée », la ville d'Armentières, entourée du Centre social Salengro et de nombreux partenaires, entend rendre accessible le travail à de nombreux Armentérois(es) vivant dans la précarité grâce à une approche innovante de l'accès à l'emploi.

Pour animer et piloter la mobilisation autour de cette expérimentation, une instance a été créée : le Comité local pour l'emploi, qui réunit l'ensemble des partenaires investis. Parmi

FORUM

Village de l'emploi : 2^e édition !

Après le succès de la première édition, le village de l'emploi et de l'entrepreneuriat revient à Armentières le mardi 7 novembre.

Demandeurs d'emploi et chefs d'entreprise se donneront rendez-vous au sein de l'Hôtel de Ville mardi 7 novembre (de 9h30 à 14h) pour la deuxième édition du village de l'emploi et l'entrepreneuriat organisé par la Fédération des centres d'insertion et la MEL, via les projets *Pépité* et *MEL toi de ton territoire*. Côté candidats, on pourra consulter des offres d'emploi, rencontrer des entreprises et participer à des ateliers pour travailler son « employabilité ». Pour les recruteurs, il s'agira de détecter les candidatures répondant à leurs besoins. Pour l'occasion, le groupe *Vitamine T* installera au pied de la Mairie, son kiosque en forme d'orange, où en échange de leur CV, les visiteurs pourront déguster un jus pressé... et frais s'il vous plaît !

Prêt(e) à faire vos premiers pas vers l'emploi ? Inscrivez-vous à l'événement via le QR code ci-contre.



> **Village de l'emploi et de l'entrepreneuriat : Mardi 7 novembre, de 9h30 à 14h - Mairie d'Armentières**



Du nouveau pour la collecte de verre

Afin d'optimiser le ramassage des déchets ménagers sur le territoire français, le verre doit aujourd'hui être collecté via les points d'apport volontaire (notre photo). Explications.

L'État souhaite harmoniser la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire français afin d'assurer un recyclage optimal. C'est dans ce sens que la MEL, compétente en matière de déchets, a fait installer sur son territoire, et donc dans notre Ville, des points d'apport volontaire pour la collecte du verre.

TOUS RESPONSABLES !

Le recyclage du verre permet d'éviter le rejet de plus 2 millions de tonnes de déchets ménagers par an. Et nous sommes le premier maillon de la chaîne, sans quoi rien ne serait possible. De nos gestes de tri dépendent la quantité et surtout la qualité de la collecte du verre.

Les points d'apport volontaire permettent de séparer le verre des autres emballages et déchets, une amélioration non négligeable pour le recyclage de ce matériau qui peut se réutiliser à l'infini.

Implantés dans toutes les zones géographiques de notre Ville, près de 40 bacs sont disponibles pour la collecte du verre. Ces installations sont

pensées pour que chacune et chacun puissent avoir accès à un dépôt de verre à proximité.

DES BACS RÉSISTANTS

En acier inoxydable, les points d'apport sont spécialement conçus pour résister aux rongeurs, aux odeurs, au feu et pour réduire au maximum le bruit du verre. Les collecteurs disposent d'une sonde qui permet de déclencher la venue du camion benne avant qu'ils ne soient saturés (80 % de sa capacité) et sont accessibles aux enfants et aux personnes à mobilité réduite.

Un nettoyage des abords des containers est possible sur un simple signallement via le QR code apposé sur chaque collecteur.

Adopter ce nouveau réflexe de tri, c'est d'abord prendre conscience de notre façon de consommer et de trier mais c'est aussi et surtout s'inscrire dans une réelle dynamique de développement durable. ●

CROTTES DE CHIEN

Déjections : un peu de civisme s'il vous plaît !

Rues, trottoirs, espaces verts de la Ville... sont des lieux de vie dans lesquels chacune et chacun des Armentiérais(e)s sont amené(e)s à se balader ou à profiter. Malheureusement, ces endroits ne sont pas toujours respectés par les propriétaires de nos amis les chiens et de nombreuses réclamations sont régulièrement signalées en Mairie par les habitants.

Il est indispensable de rappeler ce que la loi prévoit : « *tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines*

sur toute ou partie du domaine public communal ».

Rappelons que 39 distributeurs de sachets sont disposés dans toute la Ville pour permettre aux propriétaires de ramasser les crottes de leurs 4 pattes. Les employés communaux travaillent quotidiennement à améliorer le cadre de vie et l'embellissement des espaces verts. Pourtant, les gazons qui devraient pouvoir être utilisés par les enfants et les trottoirs empruntés par les poussettes sont minés de déjections canines...

De nombreuses campagnes de sensibilisation

ont été menées par la Ville... La verbalisation actuelle est de 237 €. Elle est fixée exceptionnellement haute de façon à dissuader les réfractaires au respect de la propreté.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique. En quelques mots, maîtres et chiens doivent adopter un comportement citoyen. ●



AIDE À LA PERSONNE

Le Service de soins infirmiers à domicile du Centre communal d'action sociale fête sa quarantième année d'existence. Zoom sur un métier de l'ombre pourtant si important.

Guislaine, Adeline, Marjorie et leurs collègues sont les 8 aide-soignantes du Service de soins infirmiers à domicile de la Ville. Elles réalisent chaque jour de l'année, matin et soir, les toilettes des personnes âgées isolées : « *le Service fonctionne par roulement et ne s'arrête donc jamais, même les jours fériés. Les personnes âgées ont besoin de soins quotidiennement* », explique Hélène Marzin, responsable du Service.

UN MÉTIER DE PROXIMITÉ...

En 2022, l'équipe du SSIAD a réalisé 10 567 interventions au domicile des 39 patients suivis. « *Nous sommes, pour certaines de ces personnes, les seules visites qu'elles ont dans la journée. Quand nous sortons de chez elles, elles ont le sourire aux lèvres* », raconte Marjorie, aide-soignante au CCAS d'Armentières depuis 30 ans. Plus qu'un métier, être aide-soignant est souvent une vocation : « *j'ai toujours aimé être au contact des personnes âgées. Je me sens vraiment utile* », ajoute Marjorie.

... ET QUI A ÉVOLUÉ

Toilette, habillage, discussion... les aide-soignantes ont également un rôle de veille : elles sont les premières à observer une éventuelle dégradation chez le patient : « *nous prévenons alors l'infirmière coordinatrice du SSIAD, Fawna, qui prend le relais avec les professionnels de santé* ». Et pour mieux communiquer entre elles et avec les patients, elles peuvent compter sur la télégestion : « *avant, nous n'avions que des dossiers papier... Ce système est bien plus performant* », précise l'aide-soignante.

UN SERVICE « AUTONOMIE »

Comme la loi le prévoit, le SSIAD et le SAD (Service d'aide à domicile) fusionneront prochainement pour ne former qu'une seule unité dédiée à l'autonomie : un pas supplémentaire pour offrir aux personnes âgées un service de qualité et adapté. ●

> Service de soins infirmiers à domicile :
57 rue Paul Bert – 03 61 76 12 59

APPEL AUX DONS

Collecte de la Banque alimentaire

L'association Emmaüs et la Ville s'associent à la collecte nationale de la Banque alimentaire qui se déroule les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 novembre prochains. Riz, légumes secs, conserves de poissons ou de légumes, farine, café, chocolat, huile, petits pots pour enfants... les dons peuvent être déposés en salle de Justice de Paix, située au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville et accessible depuis la place Saint-Vaast, le samedi 25 novembre, de 8h30 à 18h. Des collectes auront également lieu à la sortie des su-

permerchés les 24, 25 et 26 novembre pour recueillir les dons.

À cette occasion, la Banque alimentaire recherche également des volontaires pour donner 2h de leur temps pour l'organisation de cette collecte. Soyez nombreux/ses à faire preuve de solidarité et à vous associer à cette action ! ●

> Informations auprès de :
Monsieur Brunet au 07 50 26 19 26
ou Monsieur Bourel 07 48 16 88 77.



APPEL À CANDIDATURES

Devenez expert de la Médiathèque !

Vous êtes passionné(e)s d'Histoire, de jeux vidéos ou de voyages ? Vous avez envie de partager vos connaissances ? C'est possible en devenant expert de la Médiathèque.



La Médiathèque d'Armentières vous propose, le temps d'un atelier, d'être expert : l'heure est au partage et à la transmission. Transmission de savoirs mais surtout de passions !

TRANSMISSION DE PASSIONS

En effet, l'Albatros lance un appel à la population quelle qu'elle soit : jeune, adulte, retraité(e)... et passionné(e) ! Si l'échange avec un grand « é » vous anime, venez donc partager le temps d'un atelier voire deux (ou plus encore), votre passion pour le jardinage, le cinéma, la peinture, l'astronomie, les jeux-vidéos ou même votre expérience de voyageur... L'équipe de la Médiathèque sélectionnera les profils correspondant au projet de la structure afin d'organiser des créneaux et mettre à votre disposition ce bel établissement qu'est l'Albatros.

UNE TEAM D'EXPERTS

À ce jour, le groupe d'experts est composé d'une artiste-peintre, d'un spécialiste de généalogie ainsi qu'un autre d'Histoire. Thierry Delannoy animera une initiation à la généalogie le samedi 25 novembre, à 14h : « *La première édition s'est déroulée encore mieux qu'imaginée, nous étions 22 ! Toutes et tous curieux d'en apprendre plus sur notre histoire généalogique. Le public était très réceptif et la tranche d'âge était vraiment variée* » explique cet ingénieur de formation, pour qui le partage de cette passion semble tout aussi intéressant qu'amusant. « *C'est une initiation pour les jeunes et les moins jeunes. Une fois dedans, on se prend vite au jeu et on ne veut plus s'arrêter. Presque à la manière d'un jeu à énigme !* » affirme l'expert en généalogie. Alors, partant(e) ? •

> Médiathèque l'Albatros – rue Paul Pouchain – 03 61 76 04 63
Pour devenir expert, scannez le QR code ci-contre →



SPECTACLE FAMILIAL

La belle aux cheveux d'or

Samedi 9 décembre, à 16h, le Vivat invite les familles à découvrir Violente, Merluce et Fanfreluche : trois fées atypiques qui les embarqueront dans leurs aventures...

Connaissez-vous Marie Catherine d'Aulnoy ? Célèbre autrice qui publie en 1697 quatre volumes de contes des fées dans lesquels se trouvent certains des plus grands chefs-d'œuvre du genre. Autrice oubliée mais si talentueuse qu'Aurore Evain, metteuse en scène, décide de faire revivre l'une de ses créations dans un spectacle musical : La belle aux cheveux d'or.

Ainsi trois fées apparaissent sur scène et ressuscitent le conte de la Belle aux cheveux d'or. Dans un spectacle musical mêlant humour, aventures et paillettes, la metteuse en scène propose de suivre les aventures rocambolesques d'Avenant et son fidèle chien Cabriole, qui ont pour mission de convaincre la Belle aux cheveux d'or d'épouser le roi du royaume voisin. Mais parviendront-ils à relever les défis que la jeune fille leur impose pour éviter de se marier ? Seront-ils prêts à descendre dans une fosse remplie de serpents ? De retrouver une bague perdue ou d'affronter des dragons ? Pour qui bat le cœur de la Belle aux cheveux d'or ? Autant de réponses à découvrir au fil d'un spectacle surprenant de modernité qui permet de mettre en lumière toute la puissance des jeunes princesses d'hier et de demain. •

LA BELLE AUX CHEVEUX D'OR : Samedi 9 déc. - 16h - Dès 4 ans
Tarifs : de 2 € à 12 €. À voir en tribu : 24 € pour 4 places
> Infos et réservation : www.levivat.net ou au 03 20 77 18 77



MARION MARCHAND

AMBASSADRICE D'ARMENTIÈRES ET DE SON AVENIR

Nous l'avions rencontrée pour la première fois au ReX, musée d'histoire locale, dans le cadre de son inscription à l'élection de la Reine des Nieulles. Deux mois plus tard, nous retrouvons Marion, couronnée de succès, là où tout a commencé.

D'OÙ VIENS-TU ?

« J'ai grandi à Armentières, rue des Chauffours. Je suis allée à l'école à Léon-Blum puis à Léo-Lagrange. Ensuite, j'ai étudié au collège Desrousseaux et au lycée Ile de Flandre. Petite, ma mère m'emmenait à tous les événements de la Ville, dont la Fête des Nieulles bien évidemment ».

CROYAIS-TU EN CE RÊVE DE DEVENIR REINE DES NIEULLES ?

« Non, pas du tout. Je n'ai pas particulièrement réussi mon passage devant le jury à cause du stress. Je suis timide de nature... alors ce n'était pas facile. Quand j'ai entendu mon nom, je n'y croyais pas. Mon cerveau a buggé. J'ai pris conscience de ce qu'il m'arrivait lorsque j'ai vu ma mère pleurer ».

TU ES ENTOURÉE D'AXELLE (PREMIÈRE DEMOISELLE) ET DE NOÉMIE (DEUXIÈME DEMOISELLE). COMMENT LE TRIO FONCTIONNE-T-IL ?

« Sincèrement, je ne pouvais pas rêver mieux. Nous avons eu un très bon feeling lors des rencontres que l'on avait organisées avant l'élection. Nous nous rendons régulièrement ensemble chez les commerçants qui nous ont offert des cadeaux et aux événements organisés par les associations qui nous réservent un bel accueil ».

COMMENT S'EST PASSÉ CE WEEK-END DES NIEULLES ?

« C'était un super beau week-end. J'en suis très contente. J'étais stressée mais j'en ai réellement profité. La parade restera gravée dans ma mémoire. Mais, ma réussite personnelle fut lorsque j'ai fait mon discours après mon couronnement. J'ai vaincu ma timidité et pris la parole devant la foule venue nous voir ».

QUE PEUT-ON TE SOUHAITER POUR L'AVENIR ?

« De découvrir de nouvelles choses : j'ai envie de voyager, de profiter de la vie, d'avoir davantage confiance en moi et de créer mon entreprise de tricotin. Je fabrique des objets à partir de la laine. Mes créations plaisent sur les réseaux sociaux alors j'aimerais élargir ma gamme et me lancer ». •

Portrait Chinois

• **La série que tu regardes actuellement ?**

« Lupin. Je n'arrive plus à m'arrêter »

• **Ton endroit préféré à Armentières ?**

« Les Prés du Hem. J'y ai passé une partie de mon enfance »

• **Les 3 derniers émojis utilisés ?**



AIMER ARMENTIÈRES ET AGIR POUR L'HUMAIN

NOTRE AMBITION, L'AVENIR !

Chères Armentières, chers Armentiers,

Aujourd'hui, nous souhaitons aborder quelques-unes des questions cruciales qui façonnent notre belle ville d'Armentières. Notre engagement en tant qu'équipe municipale est de construire une ville qui soit à la fois dynamique, inclusive et solidaire, où chaque citoyen quel que soit son âge peut s'épanouir. 2023 est une année charnière, c'est l'année de notre bilan de mi-mandat, en ce sens nous vous ferons part de l'avancement du programme municipal pour lequel vous nous avez accordé votre confiance.

Tout d'abord, l'économie locale est au cœur de nos préoccupations. Nous avons vu notre tissu commercial local lutter face aux défis économiques récents et nous nous engageons à les soutenir en encourageant l'entrepreneuriat, en favorisant l'implantation et en promouvant les commerces de proximité à travers des initiatives locales qui font rayonner notre ville bien au-delà de nos frontières.

De plus, notre ville doit être un lieu où la culture et l'éducation sont accessibles à tous. C'est ce que nous avons fait en nous dotant, en plus d'une Médiathèque, d'un musée de notre histoire locale au ReX. Ces outils offrent une porte qualitative à nos concitoyens, nos écoles et nos enseignants.

Armentières est également une ville diverse dans son tissu social... Nous défendons une politique d'inclusion, de tolérance et de respect mutuel. La politique sociale est une thématique du Département, mais nous la complétons avec des dispositifs ambitieux tels que Territoire Zéro Chômeur dont nous appelons de nos vœux à un démarrage courant 2024, mais aussi un CCAS proche de celles et ceux qui en ont le plus besoin. Notre ville doit être un endroit où chaque résident se sent chez lui, quelles que soient ses origines sociales.

Enfin, notre engagement pour une ville plus durable est inébranlable. Nous travaillons sur des projets visant à améliorer la qualité de vie tout en

réduisant notre empreinte carbone et à préserver notre environnement pour les générations futures. Tout cela se traduit par le développement de nos politiques de mobilités douces via le développement de l'utilisation du vélo et de la trottinette en ville et de nos espaces verts et îlots de fraîcheur. Nous avons engagé une politique de renouvellement de notre parc d'éclairage public : vous verrez d'ici les trois années à venir un changement notable quant à nos points lumineux. L'objectif est d'atteindre les 72% d'économies d'énergies !

Nous avons un grand défi devant nous, mais ensemble, nous pouvons bâtir un avenir meilleur pour Armentières. Nous comptons sur votre soutien et vos idées pour façonner notre ville. Ensemble, nous sommes plus forts et ensemble, nous construirons une ville audacieuse et en transition. ●

Jean-Louis MERTEN

Adjoint au Maire

Président du groupe « Aimer Armentières et agir pour l'humain »

2 OCTOBRE 2023 : 97 FÉMINICIDES. NOUS LEUR RENDONS FEMMAGE

Certaines femmes ont été tuées par un membre de leur famille, d'autres pour avoir refusé un rapport sexuel. D'autres encore ont été poussées au suicide par des hommes violents ou par le cyber-harcèlement sexiste et sexuel dont elles étaient victimes.

Pour en finir : visualisons **tous les féminicides**, dans le couple mais aussi au-delà du couple. Il faut élever **le niveau de conscience de la société et alerter**. Les féminicides se produisent partout et tout le temps : les pouvoirs publics doivent agir pour faire cesser les violences, bien souvent

oubliées et **tous les mécanismes de pouvoir et d'oppression** exacerbés par **le patriarcat obsolète et rétrograde**. ●

Rut LERNER-BERTRANT

Conseillère Municipale déléguée à

l'Égalité Femmes-Hommes pour le Groupe

« Ensemble pour l'Humain d'abord »

ARMENTIÈRES AVEC FIDÉLITÉ ET BON SENS

JUSTE UNE MISE AU POINT...

Les conseils municipaux dont l'ordre du jour n'appellent pas d'affrontement particulier sont, parfois, surprenants... En témoigne notre dernière réunion. Le scénario est bien ficelé : les rôles sont préalablement distribués, entre un Maire endossant le costume de l' élu consensuel, cherchant à se placer au-dessus de la mêlée, et un 1er Adjoint agressif, cherchant à décrédibiliser ceux qui ne pensent pas comme son clan. En cause : les associations. Tout le monde l'a bien compris : il s'agit, pour la municipalité socialiste, d'une « chasse gardée » autour de laquelle aucune discussion n'est tolérée... La raison ? Notre dernière tribune du journal de la ville. Au détour d'une délibération attribuant des subventions aux associations, que nous avons pourtant votée, le 1^{er} Adjoint s'est lancé dans un incompréhensible réquisitoire n'ayant d'autre but que celui de nous

faire passer pour des menteurs et des gens intellectuellement malhonnêtes. Les Armentiers doivent savoir que nous ne retirons rien à notre dernière tribune ! Nous avons même répondu, point par point, aux attaques. D'ailleurs, régulièrement, des associations nous contactent pour nous faire part de leurs difficultés. Et nous leur répondons. La majorité balaye ces sujets d'un revers de main prétextant déjà connaître leur situation. Pas de chance, dans sa réponse, le Maire n'a pas cité les bonnes associations... Et puis, le 1er Adjoint oublie certainement que 45.000 € ont disparu entre le compte administratif 2022 et le budget primitif 2023... Et oui, le budget des associations a diminué cette année... Mais dès que l'on met sur table quelques vérités qui sont difficiles à entendre, c'est la guerre ! Le Maire et sa majorité doivent comprendre que nous n'avons pas été élu

pour leur plaire ! Et notre liberté de parole nous sert à faire valoir le point de vue des Armentiers qui nous ont élus ! Qu'ils se cherchent des « béni-oui-oui » dans leurs rangs, mais pas chez nous ! Ils oublient probablement que, sans opposition, il n'y a pas de démocratie. Mais peut-être que c'est précisément ce qu'ils cherchent finalement... Tout porte à le croire... Quoi qu'il en soit, les propos populistes et sectaires n'ont jamais fait avancer les causes, ni permis de trouver de solution aux problèmes que rencontrent les habitants de la ville. S'ils préfèrent jouer les « Tartuffe », nous leur laissons bien volontiers place sur la scène préférant nous occuper des vrais sujets ! ●

Michel PLOUY

Conseiller Municipal

« Armentières avec fidélité et bon sens »

ARMENTIÈRES EN TÊTE

UN 11 NOVEMBRE POUR LA PAIX

Chers Armentiers,

En préambule, rendons hommage à Dominique Bernard, professeur assassiné à Arras. Les enseignants, que Victor Hugo appelait « des jardiniers en intelligences humaines », méritent le respect, la reconnaissance et la protection de la Nation. Nos pensées vont à ses proches.

À l'heure où la violence se déchaîne, dans nos frontières et en dehors, nous joignons nos voix à celles qui réclament la paix et la justice. Pour tous les humanistes, la guerre — qui plonge Gaza et Israël dans l'horreur, pousse les Arméniens du Haut-Karabagh sur les routes de l'exil, prive encore l'Ukraine d'une partie de son territoire — est un fléau qu'il faut éradiquer.

Le 11 novembre prochain, nous rendrons hommage aux héros et aux victimes des conflits mondiaux et, en particulier, de la guerre de 1914-1918, qui a durement frappé Armentières. Ayons, aussi, une pensée pour tous ceux qui sont contraints de vivre la guerre, encore aujourd'hui. ●

Benjamin TISON-BEERNAERT et Mélanie DEZEURE

Conseillers Municipaux « Armentières en tête ! »



Recyclez votre sapin de Noël



QUAND ?

À partir du 2 janvier,
et jusqu'au
26 janvier 2024



OÙ ?

Dans l'espace clôturé
derrière l'Hôtel de Ville
place Saint-Vaast



CONDITIONS

Votre sapin doit être naturel
et nu pour être recyclé.
*(Il ne doit pas être artificiel, porter
de décorations ni être décoré de
neige artificielle)*



RECYCLEZ !

Donnez une seconde
vie à votre sapin de
Noël en le transformant
en copeaux de bois



RÉCUP'

Si vous le souhaitez, vous
pouvez récupérer les
copeaux produits par votre
sapin pour votre jardin



BONUS !

L'association Pass'o'vert de
l'Alefpa propose un service de
retrait de sapin à votre
domicile en triporteur pour 2€.

Réservations au :
07 87 35 11 38 du 4 au 21
décembre